

INFOS

Palombes

Bilan enquête 2024

Décembre 2025



CONTEXTE

La chasse à la palombe est contestée par certains de nos opposants. Ces derniers conduisent nos arrêtés permettant de pratiquer cette chasse traditionnelle devant les tribunaux. Les attaques sont en cours. Il nous faut nous défendre. Pour cela, la connaissance des prélèvements réalisés en palombière (filet et fusil) est déterminante et capitale !

Ainsi, dans le but d'affiner les estimations sur les prélèvements de palombes, la Fédération des Chasseurs du Gers associée avec d'autres fédérations du Sud-Ouest (Gironde, Landes, Pyrénées-Atlantiques et Lot-et-Garonne) a lancé depuis 4 ans une enquête auprès de ses paloumayres. L'objectif est d'améliorer les connaissances sur l'espèce et sur ses modes de chasse. Plusieurs paramètres sont étudiés : répartition des prélèvements par modes de chasse, localisation au sein du département. A noter que le pigeon colombin (« rouquet ») a également été intégré à cette étude.

Cette enquête permet d'une part d'obtenir une vision précise des prélèvements réalisés dans le Gers, et d'autre part de contribuer à une analyse régionale indispensable pour défendre et gérer durablement la chasse traditionnelle en palombière.

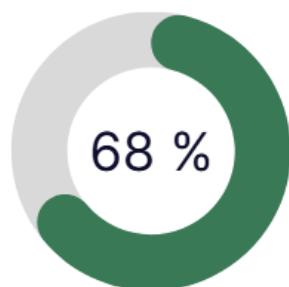
Les résultats présentés ici sont issus de l'analyse des formulaires d'enquêtes reçus pour la saison automnale 2024. Nous remercions tous les paloumayres pour leur contribution à cette collecte de données.

PARTICIPATION A L'ENQUÊTE PRÉLÈVEMENTS EN PALOMBIÈRES - AUTOMNE 2024

Au total, 1 409 responsables de palombières ont été enquêtés et 961 ont répondu, soit un taux de participation de 68 %. Un pourcentage encore trop faible. Malgré de multiples relances (courriers, SMS, mails...), certains paloumayres n'ont pas répondu. Les données restent donc sous-estimées, même si les relances téléphoniques suggèrent que les non-répondants prélèvent peu. Nous espérons que le taux de participants s'améliore en 2025, c'est dans l'intérêt de tous.

Parmi les réponses reçues, 173 installations ont déclaré ne pas avoir chassé durant cette saison. Les 788 installations qui ont chassé, regroupent 1 540 chasseurs, soit une moyenne de 2 chasseurs par palombière. Il est également important de préciser que toutes les installations ne sont pas équipées de filet, et que celles qui en possèdent ne les utilisent pas forcément. Parmi les répondants, 156 installations possèdent des filets, soit 20 %.

TAUX DE RETOUR

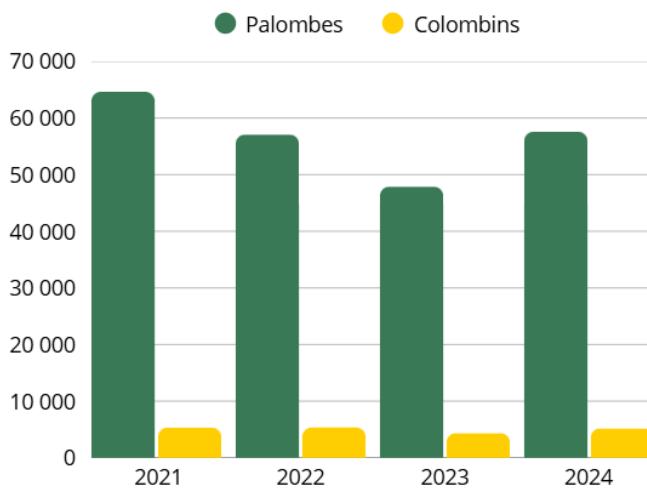


ANALYSE DES PRÉLÈVEMENTS EN PALOMBIÈRES - AUTOMNE 2024

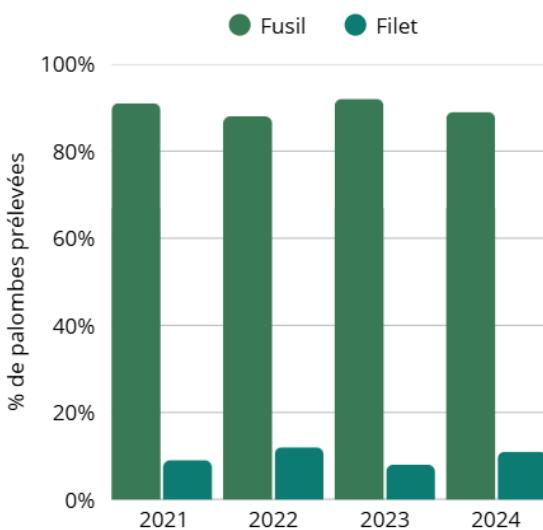
Sur le territoire gersois, 57 583 palombes et 5 200 pigeons colombins ont été prélevés entre le 1er octobre et le 20 novembre dans les installations équipées de fusil et/ou de filet. Le tableau ci-dessous précise la répartition des prélevements selon le mode de chasse. On constate que 89 % des palombes ont été prélevées au fusil, contre 11 % au filet. Cette donnée confirme que le nombre de palombes prélevées au filet est environ 9 à 10 fois inférieur au nombre d'oiseaux prélevés au fusil au sein des palombières gersoises. A noter que ces résultats sont assez proches de ceux enregistrés les saisons précédentes. Pour les pigeons colombins, 97 % ont été prélevés au fusil, contre 3 % au filet.

	Nombre d'installations ayant répondu	Nombre de palombes au fusil	Nombre de pigeons colombins au fusil	Nombre de palombes au filet	Nombre de pigeons colombins au filet	TOTAL
Installations au filet	156	9 863	1 073	6 637	168	17 741
Installations au fusil	632	41 083	3 959	-	-	45 042
TOTAL	788	50 946	5 032	6 637	168	62 783

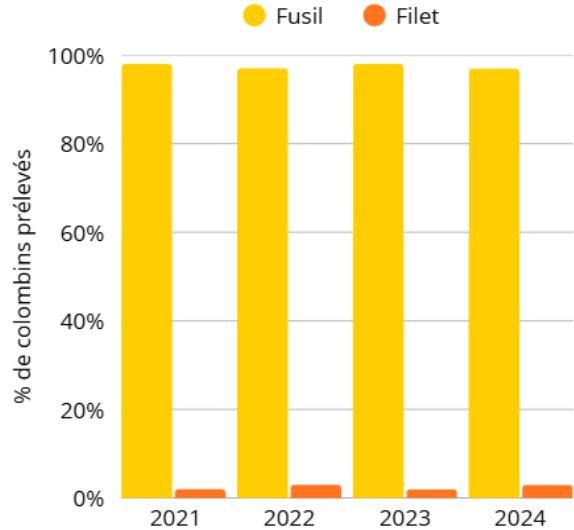
Tableau 1 : Tableau des prélevements de palombes et de pigeons colombins du 1er octobre au 20 novembre 2024 dans les 788 installations gersoises ayant répondu à l'enquête.



Graphique 1 : Nombre total d'oiseaux prélevés dans les installations de chasse gersoises du 1er octobre au 20 novembre.



Graphique 2 : Répartition des prélevements de palombes selon le mode de chasse (fusil / filet)



Graphique 3 : Répartition des prélevements de pigeons colombins selon le mode de chasse (fusil / filet)